

=====
SCP Pierre BERTHOLIER & Christian JOUBERT
Huissiers de justice associés
1, rue Bonnevaux – résidence "le Bonnevaux"
26100 ROMANS
=====

COPIE

=====
tel : 04 75 02 03 67 / fax : 04 75 05 15 41
email : scp.bertholier.joubert@huissier-justice.fr
n° siret : 950 408 575 00013
n° tva intracommunautaire : FR 74950408575
=====

VL18.00859/VL/BB

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

=====

L'AN DEUX MIL DIX HUIT
Et le DIX NEUF JUILLET

A la demande de :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, société anonyme à conseil d'administration au capital de 124 821 566 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644 dont le siège social est 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS venant en lieu et place de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE** à la suite notamment d'une opération de fusion par voie d'absorption, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité,

Laquelle fait élection de domicile et constitution d'Avocat chez Maître **Valérie LIOTARD** (CAP CONSEIL a.a.r.p.i.) Avocat au Barreau de VALENCE, demeurant 5 rue Jean Bertin – CS 80104 – 26904 VALENCE CEDEX 9

Agissant en vertu de :

- un acte de prêt notarié en date du 06/05/2005 établi à CHONAS L'AMBALLAN (Isère) par Maître Serge MANCIOPPI en date du 21 septembre 2009 (prêts habitat 10 + new N°108444).
- un commandement de payer portant sur une obligation pécuniaire de 147 310,70 € et valant saisie, signifié en date du 20 juin 2018 par Maître Cyril N'KAOUA, huissier de justice à la résidence DE GRENOBLE (38000)
- une ordonnance sur requête rendue par le juge de l'exécution de VALENCE en date du 22 juin 2018
- l'article R322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution,

J'ai, **Christian JOUBERT**, Huissier de Justice associé auprès de la SCP Pierre BERTHOLIER & Christian JOUBERT demeurant à 26100 ROMANS SUR ISERE, immeuble "le Bonnevaux" – rue Bonnevaux, certifie m'être transporté ce jour dès 13h30 (heure d'arrivée sur les lieux) sur la commune de SAINT RAMBERT D'ALBON (26140), lieudit 20 rue de Rommelshausen, plus précisément 1B rue des Lilas afin de procéder à la description exacte du/des bien(s) immobilier(s) situé(s) sur la parcelle cadastrée section B n° 1729 de contenance déclarée 02a02ca, saisie au préjudice de la **société civile immobilière SAINT RAMBERT LES LILAS** au capital de 2000 €, identifiée au SIREN sous le n° 510 818 479 dont le siège social est à 38300 BOURGOIN-JALLIEU, 69 rue de la République, prise en la personne de son représentant légal Monsieur Jacques BORRON domicilié à 38000 GRENOBLE, 1 rue de Sault.

Sur place, en présence de :

Messieurs **Alex MORENO et Flavien MORENO** diagnostiqueurs immobiliers demeurant à 07460 BANNE, chargé d'établir les différents diagnostics techniques obligatoires tels que prévus par les articles L 271-4 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat .

.../...

J'ai, Huissier de Justice, procédé aux constatations suivantes et ce, après avoir signifié la présente ordonnance aux occupants présumés.

Sur ladite parcelle, est érigé un immeuble à usage d'habitation d'environ 9 ans d'âge, mitoyen à trois autres, comprenant un rez-de-chaussée avec garage attenant et un étage, le tout portant le lot déclaré n°3.



1

Il est couvert par une toiture à tuiles mécaniques avec façades crépies



2

L'accès à l'habitation se fait au Sud depuis une **porte d'entrée** en bois éclairée par un oculus et dotée d'une sonnette. .



3

Ladite porte dessert le rez-de-chaussée et en premier lieu un **couloir** au sol carrelé et aux murs enduits (deux petits impacts à gauche en entrant), avec interrupteur et ampoule au plafond.

Une porte sur la droite ouvre sur un petit local dit **toilettes** au sol carrelé, interrupteur, ampoule, vmc Atlantic, présence d'une cuvette wc avec abattant.



4

Une autre porte dessert préalablement à droite en entrant une pièce traversante à usage de **salle de séjour** et **salon** d'environ 25m² éclairée au Sud par une porte fenêtre vitrée en pvc avec volets roulants à commande électrique et au nord par une autre porte fenêtre fenêtrée pvc à deux vantaux (double vitrage) donnant sur le jardin et une fenêtre avec volets roulants..



5



6

Sol : carreaux grès céramique, murs crépis, enduit clair au plafond.

Interrupteurs, 4PC (prises de courant), PTEL, PTV, thermostat Thermor, (chauffage au sol par réseau chauffant électrique et convecteurs à l'étage.

Une autre porte ouvre sur une cuisine d'environ 6 m2 éclairée au nord par une fenêtre pvc avec volet roulant.

Interrupteur, PC, suspension, évier en grès Jacob Delafon avec robinet mitigeur, un plan de travail avec meubles bas et hauts de rangement.

Sol et plinthes : carrelage. Murs enduit de coulure, plafond, enduit clair.

Interrupteurs, 3PC, ampoule, vmc.



7



8

Une autre porte à gauche dont la poignée intérieure est cassée dessert un petit local dit cellier au sol carrelé éclairé au nord par un fenestron protégée à l'extérieur par une grille en fer forgé, avec interrupteur, PC, tuyau d'évacuation machine à laver. Ballon d'eau Pacific d'environ 200 Litres, tableau électrique, une ampoule. Une autre porte dessert le garage.



9



10

Présence d'un **garage** attenant d'environ 14m2 fermé au Sud par une porte basculante en tôle, de dimensions : 1.95 m de haut et 2,30 m de large .

Au sol : chape béton, murs moellons et plaques de plâtre, la charpente en bois est visible avec au dessus les tuiles mécaniques (pas de film isolant). Interrupteur, ampoule, un hublot à l'extérieur, 2 PC.



11



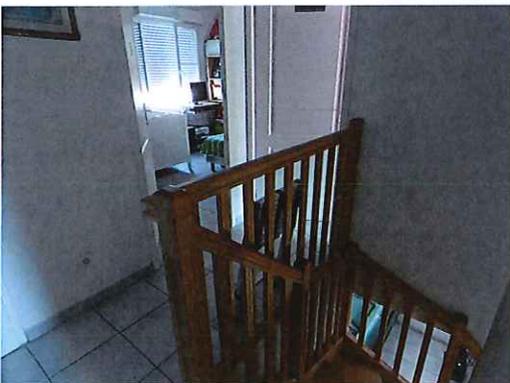
12

Un **escalier** à quart tournant, composé de 14 marches et contremarches en bois et d'une rampe dessert le niveau supérieur.



13

A l'étage se trouve un petit palier avec garde-corps avec sol carrelé et murs enduit clair. Trappe de visite pour combles non aménageables. Interrupteur, PC, une suspension.



14

Sur ce niveau supérieur, je croise tout d'abord une **salle de bains** d'environ 5m2 éclairée par un fenestron avec une grille extérieure, exposition Sud.

Cette pièce dotée d'une porte dont le panneau est impacté a son sol carrelé et les murs mixtes : carreaux de faïence en soubassement et enduit terne en haut (trace de doigts...).

Interrupteur, PC, vmc Atlantic, sèche-serviettes mural électrique, ampoule.

Equipement : lavabo sur pied en céramique Jacob Delafon avec robinet mitigeur. Une baignoire acrylique avec robinetterie avec un carreau fêlé sur son flanc,



15



16

Chambre dite 3 (joutant la salle de bains)

Cette pièce d'environ 14m2 est dotée d'une porte et d'une fenêtre en pvc avec volet roulant exposition Sud surplombant le toit du garage.

Sol carrelé, enduit clair sur murs et plafond.

Interrupteur, PC, ampoule, radiateur (convecteur électrique). Espace rangement à droite non fermé.



17



18

Local **toilettes** fermé par une porte et éclairé au Nord par un fesnestrone.

Le sol est carrelé, enduit clair sur mur et plafond.

Interrupteur, ampoule, vmc Atlantic. Il est équipé d'une cuvette wc Jacob Delafon sans abattant.



19

Chambre dite 1 (joutant les toilettes)

Cette pièce d'environ 11m2 est dotée d'une porte et d'une fenêtre en pvc avec volet roulant exposition nord.

Sol carrelé, enduit clair sur murs et plafond et un pan en tapisserie fantaisie (lés en partie déchirés niveau frise).

Interrupteur, PC, suspension, radiateur démonté, Espace rangement à gauche fermé par un rideau.



20



21

Chambre dite 3

Cette pièce d'environ 13m2 est dotée d'une porte et d'une fenêtre en pvc avec volet roulant exposition sud.

Sol carrelé, enduit clair sur murs et plafond, un pan couleur grenat grenat (quelques éclats de peinture)
Interrupteur, PC, suspension, radiateur déposé, Espace rangement à droite fermé par un rideau.



22



23

Extérieur :

Petit Jardin-terrasse côté Nord d'environ 49 m2 fermé par un muret et une clôture souple avec bâche verte. Végétation : 5 pieds d'Altéas.



24



25

Les lieux sont actuellement occupés par Monsieur et Madame Hervé MAGBA et leurs trois enfants mineurs et ce, en vertu d'un bail déclaré en en juin 2013 pour un loyer mensuel de 750 €.

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, communauté et mitoyenneté, droits de jours, de vue, de puisage, d'épandage et notamment de passage perpétuel pour tous usages ainsi que tous autres droits actifs quelconques y attachés sans aucune exception ni réserve.

Il est alors 14h15 quand je me retire des lieux.

A la suite de quoi, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION pour servir et valoir ce que de droit.

Sont annexés au second original ou expédition :

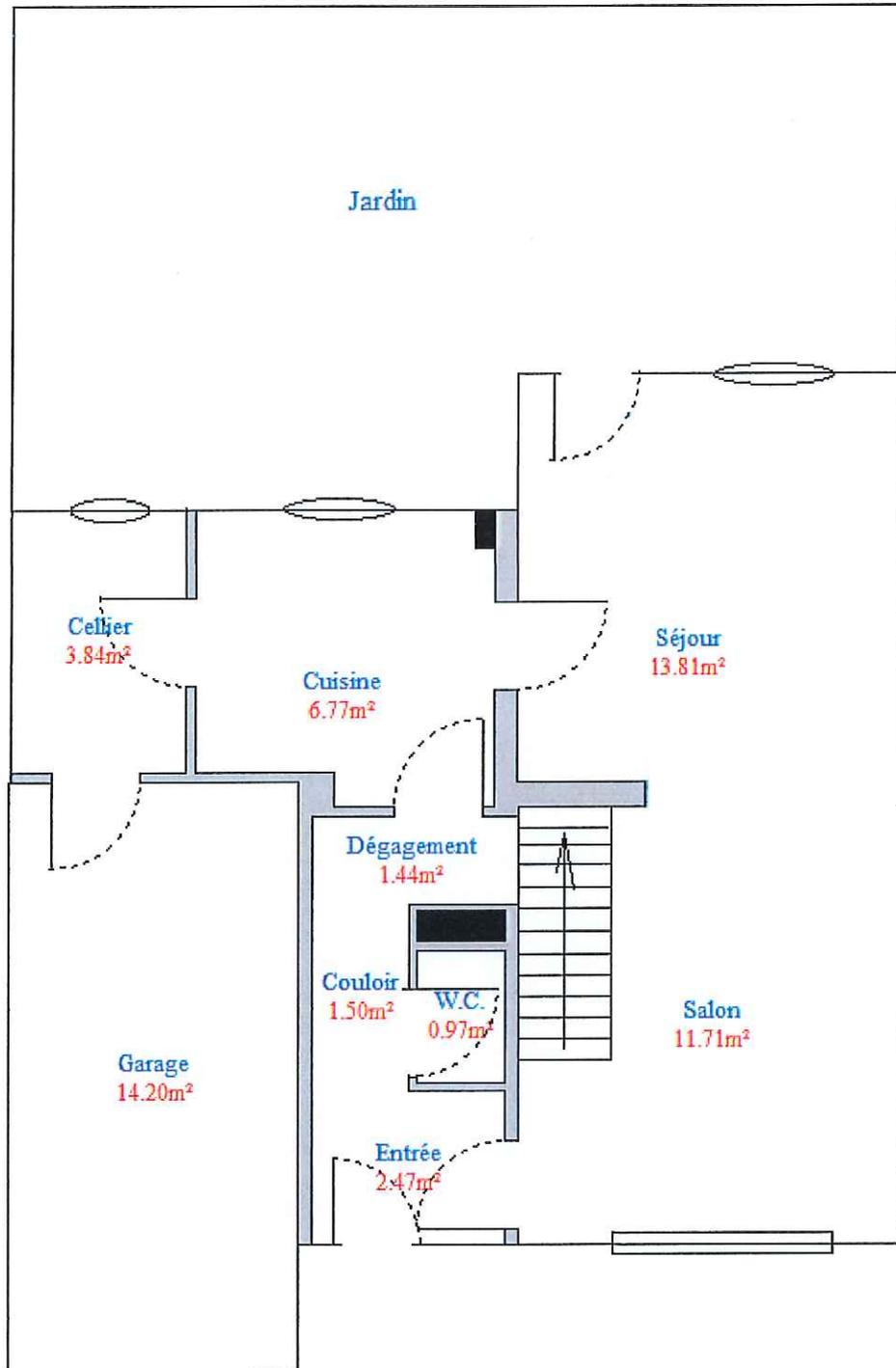
- plan cadastral (1)
- croquis expert (2)
- photographies (25)

COOUT : voir facture

Christian JOUBERT



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

